

après un hiver passé dans ces taudis ont-ils un air misérable, sont-ils maigres et souvent ils y ont contracté des maladies qu'on attribuera à toute autre cause.

Cultivateurs, vous devriez mieux soigner vos intérêts ; c'est pour vous y aider que je viens aujourd'hui vous communiquer un plan d'étable qui joint à sa simplicité l'avantage de permettre de disposer à peu de frais toute étable afin d'en tirer le meilleur parti. Mais, d'abord, parlons du lieu ou elles doivent être construites.

Lorsque vous construirez une étable vous choisirez un terrain élevé ou il n'y a pas d'humidité. Ceux qui en ont de construites autrement doivent faire des rigoles pour donner un écoulement aux eaux qui nuisent beaucoup à la construction et aux animaux.

Pour ce qui est des matériaux employés dans ces sortes de constructions, la pierre et la brique sont certainement supérieurs au bois, mais celui-ci a l'avantage de coûter moins cher. On pourrait employer le béton qui ne coûterait qu'un peu plus que le bois ; il est de beaucoup supérieur à la pierre et à la brique, en ce qu'il éloigne toute humidité, et au dessous le rapport de la durée ; mais il est difficile aux cultivateurs qui sont loin des villes de se procurer la chaux et le gravier (petit gravois) qui entre dans sa composition [Quelqu'un a-t-il essayé ces constructions dans cette Province ? comment résistent-elles au climat ? — Note Edit.]

L'étable devrait former un bâtiment spécial ; ceux qui les établissent dans leur grange doivent la mettre à l'extrémité la plus éloignée des autres bâtiments afin qu'elle soit le plus possible loin du bruit de la basse-cour et de la ferme (l'aire ou batterie doit être à l'autre extrémité, mais s'il était possible on devrait la mettre dans un lieu plus distant de celui où sont les bêtes à cornes car le moindre bruit les trouble beaucoup et nuit par cela même à la rumination.) Le fenil (lieu où l'on met le foin) devrait être à côté de l'étable et non au-dessus ; si on est obligé de l'y mettre on aura soin de bien rejoints le plancher avec un masticque fait avec de la paille hachée très-menue, de la terre glaise et de la bouse de vache fraîche que vous mélangez et battez bien : ceci a pour but d'empêcher les vapeurs de l'étable de passer à travers le foin ce qui le détériore et à la poussière du foin de tomber sur les bestiaux ou sur leur nourriture.

Maintenant passons aux dispositions intérieures. Le pavé sera en béton et non en bois en voici la raison : l'urine pénètre le bois, le détériore et y forme un dépôt dangereux d'humidité et d'exhalaisons malsaines ; il est de plus difficile de le réparer lorsqu'il s'use tant soit peu. Le béton pour le

pavage des étables a l'avantage de ne pas laisser infiltrer les urines, d'être aisément réparé et de n'être pas si dispendieux que le bois, vu sa durée.

COMPOSITION DU BETON.

Voici sa composition : le béton pour les constructions se compose de trois ou quatre parties de gravier sur une de chaux ; mais pour les pavés on en fait un bien meilleur avec deux parties de gravier et une de brique pilée (à son défaut on emploie du gros sable) sur une de chaux. On ne doit le faire qu'à mesure qu'on l'emploie. Pour en faire un pavé, on commence par mettre sur la terre un lit de grosses pierres plates, on emplit les espaces laissés libres avec du sable et de la terre glaise mélangés de petites pierres ; puis vous mettez un lit de *pierrailles*, de terre et de sable jusqu'à six pouces du niveau où doit être le pavé ; le tout doit être bien battu, et vous donnez à ce lit les inclinaisons que doit avoir le pavé ; vous posez en même temps les rigoles pour l'urine, elles doivent être en bois bien goudronné ou en terre cuite vernissée dont vous rejoints les morceaux avec du goudron ou tout autre ciment à l'épreuve de l'eau. Ensuite vous mettez six pouces de béton que vous battez bien et que vous laissez sécher plusieurs jours. Le meilleur temps pour faire ces travaux, c'est l'été, car dans cette saison il séchera plus vite et vous pourrez plus facilement trouver un abri pour faire passer la nuit à vos vaches qu'en hiver ou en automne.

La porte doit avoir au moins sept pieds de hauteur et quatre pieds de large. Une rigole est placée de chaque côté du passage, pour l'écoulement des urines ; ces rigoles, si elles sont à demi-couvertes, doivent être munies, à leurs extrémités, de regards ou ouvertures afin d'y passer un balai pour les nettoyer. Il faut laisser une ouverture de trois-pouces sur la longueur de ces rigoles, afin que les urines s'y jettent ; mais si elles sont découvertes, ces regards sont inutiles. La pente qu'on donne aux rigoles, est d'un demi-pouce, à un pouce par pied, de sorte que si elles ont 3 pieds, on les met à l'égalité du pavé, à leur extrémité supérieure, à l'opposé, elles doivent être à $1\frac{3}{4}$ à $2\frac{1}{2}$ pieds en-dessous du niveau du pavé. Ces égouts doivent être souvent nettoyés avec un balai, et les urines seront réunies en dehors de l'étable, dans un tonneau goudronné qu'on enfoncera en terre, et auquel on adaptera une pompe, afin de le vider souvent, et on arrosera les fumiers avec ces urines, ce qui contribuera à les bonifier.

Dans les compartiments que doivent occuper les vaches, la partie du pavé près des rigoles doit être en pente assez douce, afin de ne pas fatiguer les vaches, mais assez inclinée pour

permettre le prompt écoulement des urines, (on doit mettre la litière plus épaisse en cet endroit). Chaque vache doit avoir un espace de 8 pds. 9 pouces de long (non compris la largeur de la crèche) par $5\frac{1}{2}$ pds. de large ; la crèche doit occuper la largeur du compartiment et avoir 2 pds. de large et $1\frac{1}{2}$ pd. de profondeur. On y met le sceau à l'eau, celui aux racines cuites ou aux boîtes, et on peut y mettre le foin, si on n'emploie pas le ratelier. La crèche peut être en planche, ou formée d'un auge (tronc d'arbre creusé) ; l'auge est préférable, parce qu'il est rond en dedans ; il est facile à nettoyer, et les vaches peuvent mieux y prendre les brins de foin qui s'y trouvent. Les séparations des compartiments sont formées de Scautlings ou petits poteaux équarris ; on met premièrement, un poteau de moyenne grosseur qui est fixé au pavé et au plancher du grenier à foin, ou à une poutre transversale de la charpente qui soutient la couverture ; les autres d'un diamètre plus petit n'ont que 7 pds de hauteur. Ils sont fixés à une barre transversale qui va du mur au premier poteau.

Il est bon de couvrir un des compartiments pour mettre les instruments dont on se sert pour l'entretien de l'étable. A chaque compartiment vous mettez un chassis qui a 2 pds. de hauteur par $1\frac{1}{2}$ de large. Si l'on veut économiser les vitres on ne met de chassis qu'à chaque deux compartiments, dans la partie laissée libre par les cloisons.

Il me reste maintenant à décrire

LES VENTILATEURS

que je voudrais voir placés dans chaque compartiment.

Les ventilateurs dont l'un est placé près du plancher de haut et l'autre près de terre ne sont autre chose que de petites ouvertures (9 pouces par 4) qui sont munies d'une planchette sur laquelle afin de les fermer à volonté. On ouvrira les ventilateurs inférieurs lorsque les vaches ne sont pas à l'étable autrement ils doivent rester fermés. Les ventilateurs supérieurs seront absolument semblables à ceux établis près du pavé ; ils sont placés sous la toiture de l'étable ; le bord de cette toiture doit avancer d'un pied à un pied et demi, il sert ainsi de brise-vent ; les ventilateurs doivent être continuellement ouverts si ce n'est dans les plus grands froids de l'hiver ou on ne les laisse ouverts que 2 ou 3 pouces. Si le froid était trop grand on n'en laisserait que 3 ou 4 d'ouverts pour toute l'étable. Il faut absolument une cheminée qui donne passage à l'air vicié, et qui doit traverser la toiture qui peut être faite en chaume avec avantage et économie. Le ratelier n'occupera que 3 pds. de la largeur du compartiment afin